



Communiqué de Presse du 07 décembre 2018



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018* :

un 3ème siège pour la FSU à Jeunesse et Sports

Avec 19.56% des suffrages exprimés (contre 16.84% en 2014 et 16.21% en 2016), la FSU renforce ses capacités d'action avec un 3ème siège au Comité Technique Ministériel (CTM) Jeunesse et Sports !

Le SNEP-FSU remercie l'ensemble des collègues qui ont voté et des militants qui ont œuvré à ce succès. Il se voit ainsi conforté dans ses orientations, malgré les conditions désastreuses d'organisation du vote par l'administration.

Malgré un corps électoral (nombre d'électeurs potentiels) en baisse de 558 agents et un nombre de suffrages exprimés en baisse de 485 (le taux de participation passe de 60,55% à 56,14%), la FSU conserve un nombre de voix identique aux précédentes élections (en valeur absolue) et voit sa représentativité augmenter (+3,35 points). Elle obtient donc un 3e siège au CTM Jeunesse et Sports.

Les orientations défendues par le SNEP-FSU pour l'avenir du sport en France, pour les personnels, pour leurs missions, se trouvent donc renforcées.

Avec la FSU qui reste sans conteste la première fédération de l'Éducation Nationale et augmente sa représentativité à Jeunesse et Sports, les élu.es du personnel continueront d'agir au quotidien, aux côtés de leurs collègues, pour la défense des agents et de leurs missions de service public.

* L'UNSA obtient 43.81 % des voix (-7.2 points) et passe de 9 à 7 sièges.

La CFDT avec 21,36% conserve ses 3 sièges.

La FSU avec 19.56 % passe de 2 à 3 sièges.

SUD Education (Solidaires JS), qui a vu le jour en 2018, entre au CTM avec 7.18 % et obtient 1 siège.

La CGT, avec 5.54 % conserve 1 siège.

FO n'obtient aucun siège au CTM.